

grand Saint. Et François ajoutait : « Je ne veux jamais m'arrêter à l'idée d'un péché possible dans le prêtre, car je ne veux voir en lui que le Fils de Dieu. Le Seigneur me donna et me donne encore tant de foi aux prêtres qui vivent selon la forme de l'Eglise romaine, que s'ils me persécutaient, ce serait à eux-mêmes que je voudrais avoir recours. Quels qu'ils soient, je veux les craindre, les aimer et les honorer comme mes maîtres. . . . Ce qui me fait agir ainsi, c'est qu'en ce monde, je ne vois rien de sensible du même Fils de Dieu Très Haut que son très sacré Corps et son très saint Sang qu'ils consacrent, et que seuls ils administrent aux autres. » . . . (1)

Il ne se contente pas de dicter ses volontés à ses religieux : dans son désir de voir le prêtre honoré des peuples, lui si petit et plus petit encore dans sa propre estime ose écrire une encyclique au peuple chrétien et au clergé tout entier, admirable jeu de la Providence qui aime à se servir du néant pour opérer ses merveilles. Et dans ses lettres il ne parle que de la sublime dignité du prêtre et du souverain respect qu'elle doit inspirer à tous. Il aurait voulu communiquer à tous les fidèles du monde le saint enthousiasme qu'enflammaient en lui ses vues surnaturelles sur le sacerdoce.

Est-il besoin de dire qu'une foi si vive dans le prêtre, dans son caractère et son autorité, lui inspirait, en même temps que le respect, une humble soumission ? Son rôle dans l'Eglise fut certainement de consolider le pouvoir du Pontife Romain et de répandre à travers le monde le respect, l'amour et la soumission envers le Siège Apostolique. Le premier de tous les fondateurs d'Ordre, il voulut que sa Règle fût approuvée par le Pape, aimant à répéter « qu'en matière de foi et d'ordre religieux, on ne peut rien faire qui soit pur et stable, sans l'approbation du Très-Saint Pontife Romain, » et c'est peut-être lui qui donna l'idée du décret porté cinq ans plus tard par le Concile de Latran, qui exige pour toute nouvelle Règle l'approbation du Souverain Pontife. C'est lui le premier qui déposa entièrement son Ordre aux pieds du Pape, faisant un vœu spécial d'obéissance et de révérence envers le Souverain Pontife et l'Eglise romaine. C'est lui qui, le premier, après une vision où Dieu lui donna sa lumière sur ce point, demanda

(1) Testament de N. P. S. François.